Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerisches Recht = Revue de droit suisse = Rivista di diritto svizzero = Revista da dretg svizzer : Halbband II. Referate und Mitteilungen des SJV

Herausgeber: Schweizerischer Juristenverein

Band: 94 (1975)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Helg, René

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos

Comme elle l'avait fait en 1974 à l'occasion du centenaire de la Constitution fédérale en publiant un recueil sur l'art de légiférer, la Société suisse des juristes offre à nouveau à ses membres un ouvrage réunissant une série d'essais sur un thème général. Le titre choisi – Les voies de recours au Tribunal fédéral – pourrait faire penser à un recueil systématique. Une telle entreprise eût été à la fois trop ambitieuse et d'un intérêt limité, d'excellents commentaires généraux ne manquant point.

L'intention était bien plutôt de laisser la plus grande liberté aux spécialistes qui ont bien voulu collaborer à cette oeuvre collective, chacun apportant ce qu'il a découvert de plus intéressant dans le domaine qui lui était réservé.

Si un ouvrage scientifique vaut moins par l'harmonieuse disposition de son plan que par le stock d'idées neuves qu'il contient, les thèmes qu'il remet en question et le dépassement des résultats déjà atteints qu'il suggère, alors le présent recueil mérite d'être bien accueilli.

En ce temps de contestations, l'anniversaire le plus prestigieux ne se célèbre plus avec la pompe d'antan. Le chemin parcouru n'est évoqué que dans la perspective de son prolongement. La commémoration du centenaire du Tribunal fédéral n'échappe pas à cette évolution des esprits.

Il n'en reste pas moins qu'au travers de la vigilance critique, gage de progrès, dont les auteurs de ce recueil ne se sont, à juste titre, point départis, l'importance de l'oeuvre accomplie par notre cour suprême apparaît plus considérable encore qu'on ne le soupçonnait.

Cette louange implicite est plus vraie et sied mieux à la vénérable institution de Mon-Repos.

Au nom de la Société suisse des juristes — RENÉ HELG